

**TEXTE D'APPLICATION**

**Approuvé par le Conseil de la FITA le 17 décembre 2011**  
**Prise d'effet le 1er avril 2012**

**Livre 1, Article 3.7.4.3**

3.7.4.3 *Un duel avec un forfait est un duel dans lequel l'un des 2 athlètes/équipes n'est pas présent quand l'ordre de tirer est décidé (en cas de tir alterné) ou dans lequel 1 athlète/équipe ~~n'a tiré aucune flèche à la fin de la première volée~~ n'est pas présent au début du match (les 2 athlètes/équipes tirant en même temps). L'athlète/équipe ~~qui n'est pas~~ présent quand l'ordre de tir est décidé ~~ou qui ne tire pas la première volée~~ sera déclaré(e) ~~perdant~~ gagnant de ce duel.*